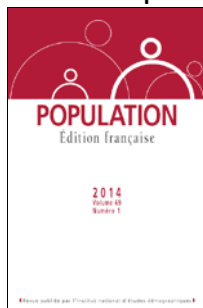


Paris, le 25 mars 2015

Vient de paraître **POPULATION** N° 4, 2014



ZOOM SUR

• **Suicide des personnes écrouées en France : évolution et facteurs de risque**

Géraldine Duthé, Angélique Hazard, Annie Kensey

Dans les prisons françaises, près d'un décès sur deux est un suicide. Le taux de suicide en prison a beaucoup augmenté depuis le milieu du 19^e siècle. Avec 18,5 suicides enregistrés pour 10 000 personnes écrouées pendant la période 2005-2010, il est aujourd'hui sept fois plus élevé qu'en population générale (qui atteint 2,7 pour 10 000 en 2010 chez les hommes de 15 à 59 ans, groupe le plus proche de la structure par sexe et âge de la population carcérale). Les résultats confirment la vulnérabilité des personnes en détention provisoire et montrent le rôle prépondérant de l'isolement, qu'il soit physique ou social, ainsi que celui de la nature de l'infraction qui a motivé la mise sous écrou. Si l'amélioration de l'environnement du détenu est un point mis en avant dans les nouvelles politiques de prévention, la nature de l'infraction, comme facteur de risque suicidaire, devrait également être prise en compte.

Cet article présente l'évolution du suicide depuis le milieu du 19^e siècle et analyse les associations qui existent entre les risques de suicide et les caractéristiques individuelles, à partir de la base de gestion de l'administration pénitentiaire qui regroupe l'ensemble des séjours sous écrou observés en France entre le 1^{er} janvier 2006 et le 15 juillet 2009. Sur cette période, près de 378 000 séjours ont été observés (correspondant à plus de 221 000 personnes-années) et 378 suicides ont été identifiés. [Téléchargez et consultez l'intégralité de cet article.](#)

L'auteure Géraldine Duthé (Chercheure Ined) peut être contactée au +33 (0)1 56 06 22 47 (Secrétariat : +33 (0)1 56 06 20 24), geraldine.duthe@ined.fr

Autres articles

• **Le rôle de l'héritage et du revenu du travail dans les choix matrimoniaux**

Nicolas Frémeaux

Cet article étudie l'importance du patrimoine hérité dans les choix matrimoniaux en France. À partir des enquêtes Actifs financiers et Patrimoine, nous utilisons l'information disponible sur le patrimoine parental afin d'estimer le patrimoine hérité espéré des individus tout au long de leur vie, ce qui permet d'étudier le patrimoine hérité total. Nous montrons qu'il existe une similarité des conjoints du point de vue du patrimoine hérité. De plus, il est très improbable pour une personne n'ayant pas reçu d'héritage d'épouser un riche héritier (ou une riche héritière). Alors que l'éducation explique la majeure partie de l'homogamie en termes de revenu permanent, elle explique seulement 20 % de la corrélation du patrimoine hérité. Enfin, nous mettons en évidence une faible substituabilité entre héritage et revenus du travail. Ces derniers ne compensent que partiellement un manque de richesse parentale.

- **L'avant-garde en termes d'espérance de vie montre-t-elle la voie au reste de la population ?**

Domantas Jasilionis, Vladimir Shkolnikov, Evgueni Andreev, Dmitri Jdanov, Denny Vagero, France Meslé, Jacques Vallin

Les populations pionnières, bénéficiant les premières de l'augmentation de l'espérance de vie, ouvrent-elles pour les autres groupes la voie vers de meilleures chances de survie et de longévité ? Cette étude a pour but d'identifier dans quelle mesure, en Finlande, en Suède et en Norvège, la population qui n'appartient pas à cette avant-garde pourrait suivre les trajectoires de mortalité déjà tracées par les pionniers aux différents groupes d'âges et pour différentes causes de décès entre 1970 et 1995. Les résultats montrent qu'il n'y a pas eu de convergence systématique des trajectoires du reste de la population vers celles de l'avant-garde. Ils confirment au contraire la théorie selon laquelle chaque changement sanitaire majeur commence par induire une divergence dans les évolutions de mortalité. L'étude montre aussi qu'il faut un temps considérable pour que l'ensemble de la population atteigne les taux de survie dont l'avant-garde bénéficiait en début de période d'observation. C'est le cas notamment de la prévention et du traitement des maladies cardiovasculaires.

- **Le rapport à l'école des familles déclarant une origine immigrée : enquête dans quatre lycées de la banlieue populaire**

Mathieu Ichou, Marco Oberti

Cet article propose une analyse empirique du rapport à l'école des familles immigrées résidant dans des communes populaires de la périphérie parisienne. Les résultats se fondent sur l'analyse multivariée d'une enquête par questionnaires (N = 1 191) ainsi que sur l'exploitation d'entretiens semi-directifs réalisés auprès des parents des élèves de quatre lycées du département de Seine-Saint-Denis. Nous montrons que l'origine migratoire fait des différences dans le rapport à l'école. C'est en particulier le cas pour la plus forte entraide éducative locale et les plus hautes aspirations scolaires des parents immigrés par rapport aux parents natifs de mêmes milieux sociaux résidant dans les mêmes quartiers. Ces résultats militent pour une analyse plus systématique des caractéristiques et des expériences des migrants dans le pays d'origine pour éclairer leurs trajectoires et attitudes dans le pays d'immigration.

[Consultez le Sommaire et l'ensemble des résumés de ces articles de la revue Population n° 4/2014](#)

Pour recevoir ces articles, veuillez adresser vos demandes à service-presse@ined.fr

Contacts presse :

service-presse@ined.fr

Mimouna KAABECHE-SMARA, +33 (0)1 56 06 20 11 / Corinne LE NY-GIGON, +33 (0)1 56 06 57 28